

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	41
Votants par procuration	6
Absents	6
Total des votes	47

4. Fonction publique  
4.1 Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T

L'an deux mille vingt-deux, le vingt juin à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 14 juin 2022 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel LEROUX

**TITULAIRES PRESENTS** : M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, Mme ROULAND, Mme GILBERT, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. DUMESNIL, M. HANGARD, Mme DUONG, M. CALMESNIL, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. LEROUX, M. BEAUDOUIN, Mme DUTILLOY, M. CANTELOUP, Mme ROSA, Mme GAUTIER, M. VOSNIER, Mme DUVAL, M. DARMOIS, Mme CABOT, Mme QUESNEY, M. BURET, Mme MONLON, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BOQUET, M. DOUYERE, Mme BINET, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SENINCK, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIEN

**SUPPLEANTS PRESENTS** : M. RABEL, M. LEBOUCHER, Mme DUHAMEL, M. MEAUDE, M. DUCLOS, Mme QUEVAL, Mme CACAUX, Mme GLEMOT, M. VETEL, Mme MONTIER

**TITULAIRES EXCUSES** : Mme DE ANDRES, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. LAMY, M. BARRE, Mme LOUVEL, M. TIMON, M. DUCLOS, M. ROBILLOT

**TITULAIRES ABSENTS** : M. BEIGLE, M. GIRARD, M. LEROY, Mme HAKI, M. LETELLIER, M. BAPTIST

**PROCURATIONS** : Mme DE ANDRES à M RABEL, M. LAMY à Mme DUONG, M. BARRE à M. MEAUDE, M. TIMON à Mme ROSA, M. DUCLOS à M. CANTELOUP, M. ROBILLOT à Mme CACAUX

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. RUVEN

### N° 79-2022 Création d'emplois permanents

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

En cas de recherche infructueuse de candidats fonctionnaires, les collectivités peuvent recruter, en application de l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, un agent contractuel de droit public pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, pour une durée déterminée d'un an maximum et prolongé dans la limite totale de deux ans lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

Compte tenu de la demande de l'Ecole de CAMPIGNY en matière de besoins humains, des nécessités de service au sein de cette école, il convient de créer 3 postes d'Adjoint technique territorial à temps non complet affectés à cette Ecole de manière pérenne à compter du 1<sup>er</sup> Août 2022.

Les différentes missions, compétences nécessaires et contraintes particulières sont détaillées dans les fiches de poste annexées.

*Aussi, et au regard de ce qui précède,*

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 34,

**CONSIDERANT** qu'il faille palier au besoin pérenne en effectif de l'Ecole de CAMPIGNY,

**CONSIDERANT** qu'il convient de recruter 3 Agents répondant aux critères définies dans les fiches de poste,

Accusé de réception en préfecture  
027-200065787-20220620-79-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2022  
Date de réception préfecture : 21/06/2022

*Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité*

- **AUTORISE** la création de TROIS postes au grade :
  - d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet pour une durée annuelle de : 854 heures 36 soit une moyenne de 16h43 par semaine,
  - d'Adjoint technique Territorial à temps non complet pour une durée annuelle de : 1 365 heures 52 soit une moyenne de 26h26 par semaine,
  - d'Adjoint technique Territorial à temps non complet pour une durée annuelle de : 1 410 heures 24 soit une moyenne de 27h12 par semaine,
- **AUTORISE** la modification du Tableau des effectifs de la CCPAVR sur les emplois permanents au grade de recrutement,
- **DECIDE DE FIXER** la rémunération selon le grade de recrutement,
- **DECIDE D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au Budget,
- **DONNE** tout pouvoir au Président ou son représentant pour signer les documents et actes afférents à cette décision

Pont-Audemer, le 20 juin 2022  
le Président  
qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure

*Michel Leroux*

Michel LEROUX



## FICHE DE POSTE



Poste occupé par : Madame Séverine CAHARD

Fonction : Adjoint Technique Territorial

FILIERE/CATEGORIE/GRADE

FILIERE : Technique

CATEGORIE : C

CADRE D'EMPLOI : Adjoint Technique Territorial

### AFFECTATION

Service : Cantine, Ecole et Garderie ( pour des remplacements ponctuels)

Temps de travail hebdomadaire : 16 H 43 Annualisées

ARTT (si temps de travail supérieur à 35 h) :

Supérieur hiérarchique direct : Madame Réjane ROULAND, Adjointe en charge de l'école

### MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

#### Missions principales :

Surveillance des primaires durant la prise du repas

Aide au Service

Surveillance des primaires dans la cour de l'école :

Veiller à leur sécurité, les garder à vue et prohiber les comportements dangereux ou irrespectueux

Nettoyage de la cuisine, de la Vaisselle et de la salle de cantine

Entretien quotidien des locaux de la Classe maternelle des MS/GS et de ses sanitaires

Entretien quotidien de la Classe préfabriquée des CP UNIQUEMENT le Lundi

Approvisionnement des distributeurs de savon et d'essuie-mains

#### Missions spécifiques :

Gestion des pharmacies de la Cantine et de la garderie : Commande avec le Secrétariat de Mairie,

Pointage des enfants accueillis en Cantine sur la tablette CCPAVR dédiée à la facturation et sur papier ( pour le Contrôle ),

en cas d'absence de l'Agent en charge de la cantine

Accueil des Enfants à la Garderie péri-scolaire, en cas d'absence d'un Agent ( Remplacement maladie ),

#### Intérêts, Contraintes et difficultés du poste :

Planning susceptible d'être modifié en fonction des nécessités de service

Prendre les congés en période de vacances scolaires et les négocier avec Madame ROULAND, Adjoint en charge de l'école,

Port obligatoire d'équipements de sécurité et de vêtements de travail fournis par la Collectivité,

Station debout prolongée

### AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité de Monsieur Le Maire de CAMPIGNY et de Madame Réjane ROULAND, Adjointe au Maire, en charge de l'école,

Sous l'autorité de Monsieur Le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle

Soumettre les problèmes de comportements graves aux Elus, pour gestion auprès des Parents,

### MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION

Matériel de nettoyage classique, aspirateur

Cannes télescopiques pour le nettoyage des vitres des locaux

escabeau à plate forme

### E P I ( Equipements de Protections Individuels)

Blouse de travail, sabots de travail avec coque de protection, gants de ménage

### COMPETENCES REQUISES

#### SAVOIRS

Connaissance du développement (physique et psychologique) de l'enfant

Connaissance des Techniques d'animation et d'éveil de l'enfant

Notions liés aux handicaps

Maîtrise des techniques d'Hygiène et de sécurité

Connaissance des règles d'hygiène des locaux et de stockage des produits

#### SAVOIRS FAIRE - ETRE

#### Savoirs Faire :

Polyvalence

Réactivité, notamment dans les situations d'urgence

#### Savoir Etre :

Patience et Rigueur

Qualités relationnelles avec les Enfants et les Collègues

Sens pratique et organisation

Capacité d'écoute et discrétion

### DIPLOMES REQUIS

A Pont-Audemer, le :

L'Agent,

A Pont-Audemer, le :

Le Responsable hiérarchique,

Accusé de réception en préfecture  
027-200065787-20220620-79-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2022  
Date de réception préfecture : 21/06/2022

## FICHE DE POSTE



Poste occupé par : Madame Brigitte HEROUART

Fonction : Adjoint Technique Territorial

FILIERE/CATEGORIE/GRADE

FILIERE : Technique

CATEGORIE : C

CADRE D'EMPLOI : Adjoint Technique Territorial

**AFFECTATION**

Service : Cantine, Garderie et Ecole

Temps de travail hebdomadaire : 26 H 26 Annualisées

ARTT (si temps de travail supérieur à 35 h) :

Supérieur hiérarchique direct : Madame Réjane ROULAND, Adjointe en charge de l'école

### MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

**Missions principales :**

Accueil des enfants de Primaire à la Garderie péri scolaire du matin, Veiller à la sécurité et l'hygiène des enfants  
Aide à la préparation des repas, mise en place de la salle du restaurant scolaire  
Amener les enfants de Maternelle à la Cantine et Aide à la prise de leur repas  
Aide au service

**Surveillance dans la cour des maternelles :**

Veiller à leur sécurité, les garder à vue et prohiber les comportements dangereux ou irrespectueux  
Nettoyage de la cuisine, de la vaisselle et de la salle de cantine

Entretien des locaux des deux nouvelles classes primaires et approvisionnement des distributeurs savons et essuie-mains

**Missions spécifiques :**

Pointage des enfants accueillis en Garderie sur la tablette CCAPVR dédiée en vue de la facturation et sur papier  
Gestion des commandes pour l'achat des fournitures et matériels dédiés à la Garderie péri-scolaire, après consultation des besoins des autres agents qui assurent l'accueil des enfants le matin et le soir,  
Pointage des enfants accueillis en Cantine sur la tablette CCAPVR dédiée en vue de la facturation et sur papier (contrôle) en cas d'absence de l'Agent responsable du service Cantine  
Surveillance de la cantine des primaires si besoin et suivant les effectifs ( en renfort avec l'agent dédié à cette tâche ),

**Intérêts, Contraintes et difficultés du poste :**

Planning susceptible d'être modifié en fonction des nécessités de service  
Prendre les congés en période de vacances scolaires et les négocier avec Madame ROULAND, Adjointe en charge de l'école,  
Port obligatoire d'équipements de sécurité et de vêtements de travail fournis par la Collectivité,  
Station debout prolongée

### AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité de Monsieur Le Maire de CAMPIGNY et de Madame Réjane ROULAND, Adjointe au Maire, en charge de l'école,  
Sous l'autorité de Monsieur Le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle  
Soumettre les problèmes de comportements graves aux Elus, pour gestion auprès des Parents,

### MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION

Matériel de nettoyage avec presse pour les bandes de lavage, aspirateur  
Cannes télescopiques pour le nettoyage des vitres des locaux  
escabeau à plate forme

### E P I ( Equipements de Protections Individuels)

Blouse de travail, sabots de travail avec coque de protection, gants de ménage

### COMPETENCES REQUISES

**SAVOIRS**

Connaissance du développement (physique et psychologique) de l'enfant  
Notions liés aux handicaps  
Maîtrise des techniques d'Hygiène et de sécurité  
Connaissance des techniques d'animation et d'éveil de l'enfant  
Connaissance des règles d'hygiène des locaux et de stockage des produits

**SAVOIRS FAIRE - ETRE**

**Savoirs Faire :**  
Rigueur  
Réactivité, notamment dans les situations d'urgence  
Polyvalence

**Savoir Etre :**  
Patience  
Qualités relationnelles avec les Enfants et les Collègues  
Sens pratique et organisation  
Capacité d'écoute et discrétion

### DIPLOMES REQUIS

A Pont-Audemer, le :

L'Agent,

A Pont-Audemer, le :

Le Responsable hiérarchique

Accusé de réception en préfecture  
027-200065787-20220620-79-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2022  
Date de réception préfecture : 21/06/2022

## FICHE DE POSTE



Poste occupé par : Madame Jennifer UHL

Fonction : Adjoint Technique Territorial

FILIERE/CATEGORIE/GRADE

FILIERE : Technique

CATEGORIE : C

CADRE D'EMPLOI : Adjoint Technique Territorial

### AFFECTATION

Service : Cantine et Ecole

Temps de travail hebdomadaire : 27 H 12 Annualisées

ARTT (si temps de travail supérieur à 35 h) :

Supérieur hiérarchique direct : Madame Réjane ROULAND, Adjointe en charge de l'école

### MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

#### Missions principales :

Aide à la préparation des repas, mise en place de la salle du restaurant scolaire

Amener les enfants de Maternelle à la Cantine et aide à la prise de leur repas

Aide au service et surveillance de la cantine des maternelles

Nettoyage de la cuisine, de la Vaisselle et de la salle de cantine

Entretien des locaux de la Classe maternelles des PS/GS, des sanitaires, du hall, du dortoir et passage de l'aspirateur dans la salle de motricité

Entretien régulier et approvisionnement des distributeurs de savons et d'essuie-mains

Entretien du bureau de la Directrice deux fois /semaine et Nettoyage des vitres des 2 classes primaires le mercredi,

#### Missions spécifiques :

Surveillance de la cantine des primaires si besoin et suivant les effectifs ( en renfort avec l'agent dédié à cette tâche ),

#### Intérêts, Contraintes et difficultés du poste :

Planning susceptible d'être modifié en fonction des nécessités de service

Prendre les congés en période de vacances scolaires et les négocier avec Madame ROULAND, Adjointe en charge de l'école,

Port obligatoire d'équipements de sécurité et de vêtements de travail fournis par la Collectivité,

Station debout prolongée

### AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité de Monsieur Le Maire de CAMPIGNY et de Madame Réjane ROULAND, Adjointe au Maire, en charge de l'école,

Sous l'autorité de Monsieur Le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle

Soumettre les problèmes de comportements graves aux Elus, pour gestion auprès des Parents,

### MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION

Matériel de nettoyage classique, aspirateur

Cannes télescopiques pour le nettoyage des vitres des locaux

escabeau à plate forme

### E P I ( Equipements de Protections Individuels)

Blouse de travail, sabots de travail avec coque de protection, gants de ménage

### COMPETENCES REQUISES

#### SAVOIRS

Connaissance du développement (physique et psychologique) de l'enfant

Notions liés aux handicaps

Maîtrise des techniques d'Hygiène et de sécurité

Connaissance des règles d'hygiène des locaux et de stockage des produits

#### SAVOIRS FAIRE - ETRE

##### Savoirs Faire :

Rigueur

Réactivité, notamment dans les situations d'urgence

Polyvalence

##### Savoir Etre :

Patience

Qualités relationnelles avec les Enfants et les Collègues

Sens pratique et organisation

Capacité d'écoute et discrétion

### DIPLOMES REQUIS

A Pont-Audemer, le :

L'Agent,

A Pont-Audemer, le :

Le Responsable hiérarchique,

Accusé de réception en préfecture  
027-200065787-20220620-79-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2022  
Date de réception préfecture : 21/06/2022